

AVIS D'ATTRIBUTION

Marché de travaux n°2019_18 – Restauration de l'Église de la Ville de Mions

Le Maire de Mions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2018-044 du 31 mai 2018 par lequel le Conseil Municipal charge le Maire de prendre, par délégation, certaines des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence

Vu le rapport d'analyse des offres,

Décide :

Article 1 : dans le cadre de sa délégation, de conclure le marché n°2019-18 relatif aux travaux de restauration de l'Église de la ville de Mions avec les sociétés et pour les lots suivants :

LOT	SOCIÉTÉ	N° SIRET	OFFRE DE BASE EN € HT	PSE 5.02 EN € HT	PSE 5.03 EN € HT	TRANCHE OPTIONNELLE
1- Gros œuvre	COMTE (42600 CHAMPDIEU)	885 750 521 00035	50 454,20 €	789,00 €	2 067,00 €	
LOT	SOCIÉTÉ	N° SIRET	OFFRE DE BASE EN € HT	PSE 4.02 EN € HT	PSE 4.03 EN € HT	TRANCHE OPTIONNELLE
2 - Peinture	DECO BEL (69140 RILLIEUX-LA- PAPE)	801 340 944 00017	34 357,50 €	1 237,50 €	871,00 €	9 994,50 €
LOT	SOCIÉTÉ	N° SIRET	OFFRE DE BASE EN € HT	PSE 5.01 EN € HT	PSE 5.02 EN € HT	TRANCHE OPTIONNELLE
3 – Menuiserie	TOFFOLETTI (38460 SAINT ROMAIN DE JALIONAS)	340 488 824 00020	32 045,00 €	2 500,00 €	8 000,00 €	1 500,00 €
4- Électricité	INFRUCTUEUX					

Article 2 :

Chaque marché correspondant à un lot, prend effet à compter de sa date de notification